



## Communiqué de presse

### LE JAPON ET LE SERVICE DE LUTTE ANTIMINES DES NATIONS UNIES ASSISTENT LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO DANS L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE LUTTE ANTIMINES 2017 – 2021

**Kinshasa, République Démocratique du Congo** : Le Japon a contribué à hauteur de 450.000 USD au Fonds de contributions volontaires pour l'assistance au déminage afin de permettre au Service de Lutte Antimines des Nations Unies (UNMAS) d'apporter une assistance à la République Démocratique du Congo (RDC) pour la période d'avril 2017 à mars 2018.

Ce projet se concentre sur la sécurité humaine ainsi que sur la consolidation de la paix et de la stabilité en République Démocratique du Congo, à travers la réduction des menaces posées par les engins explosifs, les armes légères et de petit calibre. Cette année, la contribution du Japon et du peuple japonais a permis à UNMAS d'assister le Gouvernement de la République Démocratique du Congo dans la mise en œuvre de plusieurs activités vitales d'actions antimines tant au niveau opérationnel qu'au niveau stratégique. En effet, UNMAS appuie le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et son autorité nationale compétente, le Centre Congolais de Lutte Antimines (CCLAM), dans la mise en œuvre de ses obligations vis-à-vis de la Convention sur l'Interdiction des Mines Antipersonnel (Convention d'Ottawa) à travers la conception, le développement et la validation d'une nouvelle stratégie nationale de Lutte Antimines pour la période 2018-2020.

En août 2017, le CCLAM, en partenariat avec UNMAS et le Centre international de déminage humanitaire, a organisé un premier atelier portant sur la conception et le développement de la nouvelle stratégie nationale de Lutte Antimines. Le jeudi 9 novembre 2017, un deuxième atelier a été organisé, ayant pour but de valider la stratégie nationale de Lutte Antimines et les recommandations émises lors du premier atelier. Une fois adoptée par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, la nouvelle stratégie de Lutte antimines permettra aux autorités nationales, à travers le CCLAM et ses partenaires nationaux et internationaux, de planifier, mettre en œuvre et évaluer les futures activités de Lutte Antimines, avec l'objectif de progresser vers la mise en œuvre complète de ses engagements vis-à-vis de la Convention d'Ottawa et de déclarer la République Démocratique du Congo « pays sans mines » d'ici 2021.

Prenant part à la clôture de cet atelier, Monsieur Hiroshi KARUBE, Ambassadeur du Japon en République Démocratique du Congo, a souligné l'importance que le Japon accorde à ce projet qui rentre dans le cadre de la sécurité humaine et de la consolidation de la paix et de la stabilité dans le monde et en République Démocratique du Congo en particulier, d'où le soutien accordé à cette Convention dès sa signature. Il a ainsi encouragé tous les pays qui appuient la République Démocratique du Congo dans l'atteinte de cet objectif.

Le peuple japonais partage la vision des Nations Unies d'un monde sans présence ni menace des mines et d'autres engins explosifs. Cet engagement du Japon a permis à UNMAS, en coopération avec ses partenaires, de fournir une assistance continue au Gouvernement de la République Démocratique du Congo et au peuple congolais.

Depuis 2014, l'UNMAS-RDC et ses partenaires ont libéré plus de 58 millions de mètres carrés de terrain et détruit 70 mines antipersonnel et anti-véhicule, ainsi que plus de 63 000 restes explosifs de guerre et 882 000 munitions d'armes légères. Plus de 227.000 personnes vivant dans des zones contaminées et touchées par le conflit ont également bénéficié d'une éducation directe aux risques et plus de 32 millions de personnes ont été sensibilisées par des messages radio et des campagnes SMS dans les langues locales sur les risques de menace des mines et d'engins explosifs.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Mme Cynthia Birikundavyi, Chargée de programme Junior UNMAS RDC

Email : [cynthia@unops.org](mailto:cynthia@unops.org), Tel : +243 82 500 1839